



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-10(03)

Vérification de l'intégrité du matériel

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-10(03) – Vérification de l'intégrité du matériel (-F-)

Énoncés :

Exiger que la développeuse ou le développeur du système, du composant de système ou du service qui s'y rapporte vérifie l'intégrité des composants matériels.

Responsable : Aucun

Discussion :

La vérification de l'intégrité du matériel permet aux organisations de détecter les changements non autorisés apportés aux composants matériels au moyen d'outils, de techniques, de méthodes et de mécanismes fournis par la développeuse ou le développeur. Les organisations peuvent vérifier l'intégrité des composants matériels en exigeant des étiquettes irreproductibles et des numéros de série vérifiables fournis par les développeuses et développeurs et en imposant l'utilisation de mécanismes d'inviolabilité. Les composants matériels qui sont produits incluent également les mises à jour matérielles et micrologicielles qui doivent être appliquées à ces composants.